

Les infos

Vendredi 31 Mars 2006



ARGENT SALE

Recevant les délégués syndicaux nationaux de la Société Générale le 29 mars à notre demande, Daniel Bouton a commencé par une déclaration liminaire: sur l'affaire de Bayonne, il a recommandé «d'être prudents», et il a ajouté que la Société Générale et des agents étaient mis en cause dans d'autres affaires dont celle du Sentier qui se poursuit. Il a également évoqué le durcissement décidé par le G8 de la lutte contre la fraude financière, le terrorisme, le blanchiment d'argent lié au terrorisme, à la drogue, à la prostitution. Il a aussi indiqué qu'un débat était en cours qui aboutirait à assimiler la fraude fiscale au blanchiment, et que cela aurait de graves conséquences pour les établissements bancaires. La CGT a pris ensuite la parole pour préciser nos demandes : une formation aux obligations de la lutte contre le blanchiment et des moyens attribués plus conséquents, une formation à la conduite à tenir dans le cadre d'une enquête judiciaire ou en cas de garde à vue, et enfin la prise en charge des salariés mis en cause. Sur le premier point, il nous a répondu qu'il pensait que la Société Générale avait «mis le paquet»... et il n'en a pas démordu, qu'elles que fussent nos remarques. Selon lui, la Société Générale fait bien son travail, et elle a les félicitations de TRACFIN. Le problème est que la responsabilité pénale est individuelle et que les

procédures collectives ne résolvent rien. Nous lui avons fait remarquer, et sur ce point, rien n'est réglé. D'autant que nous n'avons pas non plus obtenu de réponse à la question que nous avons posée : un agent peut-il refuser d'exécuter une opération qu'il juge frauduleuse. Sur le deuxième point, il a répondu que cela méritait réflexion, Il n'empêche, un simple rappel des droits du citoyen est plus que nécessaire selon nous, et nous lui avons dit que, si la direction ne le faisait pas, alors nous le ferions nous-mêmes. Sur le troisième, il a cependant admis «On n'est pas très bon»... «Il faut demander au réseau de mieux s'organiser». Si Daniel Bouton, qui fut lui-même mis en garde à vue, est conscient que «nous sommes victimes en tant que banque d'un mouvement de pensée auquel on peut adhérer par ailleurs en tant que citoyen»... il se contente de gérer le risque pour l'entreprise. Ce risque, nous ne devons pas l'admettre pour les salariés, la CGT appelle donc le personnel à refuser de réaliser toute opération qui lui paraîtrait frauduleuse ou de blanchiment, y compris en matière fiscale, et ainsi, ce refus ne pourra être sanctionné.

CPE, COMBINE POUR ÉJECTER

Curieuse conception de la démocratie, alors que les « forces vives » du pays et « la société civile » rejettent le CPE, le gouvernement et « les élites » brandissent l'argument de la loi validée par le conseil constitutionnel pour imposer leur décision. Il existe pourtant d'autres moyens d'expression, comme par exemple la présence de 3 millions de manifestants dans les rues ou bien l'engagement de la presque totalité de la jeunesse. Encore une fois donc, l'unité des organisations syndicales et des étudiants résiste aux manœuvres dilatoires du pouvoir et appelle à une nouvelle journée d'action le 4 avril. Cette nouvelle étape s'avère indispensable quoi qu'il arrive d'ici le 4. C'est pourquoi La CGT vous appelle à arrêter le travail et à participer aux manifestations.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT